

OFFRE D'ACHAT

Concernant le bien : Commune : MAREIL MARLY Code postal : 78750

Adresse : 10, 14 rue du Louvre Superficie du bien : 46.70 m²

Au sein d'un immeuble des années 2016, Résidence les jardins du Louvre, situé au 10-14 rue du Louvre à Mareil Marly (78750), bâtiment B, au deuxième étage, un studio de 46,70 m² carrez comprenant : une pièce à vivre donnant sur un balcon, une cuisine avec frigidaire et plaque de cuisson électrique 2 feux, une salle de douche et un w.c. Chauffage gaz individuel. Une place de parking privative en sous-sol.

Charges : environ 1057 euros/an. Nombre de lots : 123. Pas de procédure en cours.

Bien libre. DPE : classe ENERGIE C indice 88 et classe CLIMAT C indice 16 (Les coûts sont estimés en fonction des caractéristiques du logement et pour une utilisation standard sur 5 usages (chauffage, eau chaude sanitaire, climatisation, éclairage, auxiliaires) soit environ entre 380 € et 550 € par an. Chauffage gaz.

Assainissement : collectif.

Madame | Mademoiselle | Monsieur Les zones en gras sont à compléter obligatoirement

Nom

Prénom

Nom

Prénom

Représentant légal de la Société

Adresse

Code Postal

Ville

Tél

Email

@



OFFRE

Il s'engage à acheter, en cas d'acceptation de la présente offre par le Vendeur, de façon ferme et irrévocable le bien ci-dessus désigné au prix de :.....euros, honoraires de négociation inclus à la charge du vendeur.

CONDITIONS FINANCIERES (rayer la mention inutile et compléter les champs vides)

Il sollicite l'obtention d'un ou plusieurs prêts d'un montant maximal de euros, sur..... ans, au taux hors assurances de..... % accordés par un établissement financier ou bancaire au choix du promettant. Celui-ci a pleinement conscience que s'il recourt à un autre prêt que celui (ou ceux) indiqué précédemment, il ne pourra se prévaloir des dispositions de l'article L. 312-12 du Code de la consommation, c'est-à-dire qu'il ne pourra bénéficier de l'annulation rétroactive de la vente.

Où

En exécution des dispositions des articles L 312-1 et suivants du Code de la consommation, Monsieur/Madame
Déclare ne pas solliciter de prêt pour le financement de l'opération dont il s'agit.

INDEMNITE D'IMMOBILISATION (à la signature de l'avant contrat)

L'acquéreur déposera au moyen d'un virement bancaire à la comptabilité du notaire rédacteur et au plus tard pour le jour de la signature de l'avant contrat une indemnité d'immobilisation d'un montant minimum de 10% du prix négocié.

REMISE DES CLEFS

Les clefs seront remises à l'acquéreur à la signature de l'acte authentique constatant le caractère définitif de la vente.

Fait à

le

Signature(s)

A RETOURNER PAR MAIL à : damien.ripoche@notaires-sin.fr

Pièces jointes obligatoires : Copie pièce d'identité - Kbis récent pour les professionnels - **Financement** (extrait de compte, attestation bancaire, plan de financement, etc..).